

<https://snetap-fsu.fr/Seminaire-des-directeurs-lieu-d-expression-du-mal-etre-et-de-determination.html>



Séminaire des directeurs, lieu d'expression du mal-être et de détermination !

- Métiers - Direct.eur.rice - Statuts (titulaire, contractuel) -



Date de mise en ligne : samedi 14 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de l'intersyndicale [FO-UNSA-SNETAP](#)

Suite à la rencontre de l'Intersyndicale (FO, SNETAP-[FSU](#) , SEA-UNSA Éducation) avec Mme Delaporte, directrice de cabinet, mardi 10 octobre 2017 (voir communiqué), une assemblée générale extraordinaire s'est tenue en ouverture du séminaire des directeurs, le 11 octobre matin.

A l'issue des débats, un vote a eu lieu à bulletins secrets : 87% des 147 votants ont exprimé leur souhait de suspendre le séminaire en l'absence d'un signal politique fort face à nos revendications légitimes.

En fin de journée, sans réponse concrète du ministère, la décision prise le matin a été appliquée et le séminaire a été suspendu.

Le 12 octobre au matin, en accord avec le vote démocratique exprimé par l'assemblée générale la veille, 80 directeurs encore présents ont souhaité se rencontrer dans la salle Gambetta du ministère, rue de Varenne, pour échanger et faire des propositions. L'accès au ministère nous a été refusé.

Après 2h d'attente, pendant lesquelles nous avons été encadrés par les forces de l'ordre, M. FAYOLLE, Chef du service des ressources humaines du MAA, est venu recueillir nos intentions et négocier la reprise des discussions.

M. VINCON, [DGER](#), nous a alors proposé une salle afin de nous réunir hors des locaux de rue de Varenne ou seul le [SGEN-CFDI](#) avait été admis.

Les débats et votes émanant de ce groupe de travail, issu de l'assemblée générale des directeurs, réuni le 12 octobre 2017, ont permis de valider les propositions et hypothèses suivantes :

- Création d'un corps interministériel à gestion ministériel à partir des expertises menées auprès d'autres ministères et de la DGAFP.
- Demande d'expertise approfondie auprès de la fonction publique et du budget de la création d'un corps ministériel de direction afin de lever les blocages existants du statut d'emploi qui doivent être identifiés de façon précise et partagée (mobilité, reclassement, sécurité).
- Demande de recherche des réponses trouvées par d'autres ministères sur la gestion de personnels sous statut d'emploi afin de trouver des réponses aux blocages actuels du statut d'emploi existant.
L'assemblée reste en attente des propositions prenant en compte la complexité de notre métier liée à la spécificité de nos [EPLEFPA](#).

Il est nécessaire d'ouvrir en parallèle, dès à présent, des négociations très rapides sur les améliorations possibles du statut existant, améliorations dont certaines ne relèvent que de notre ministère.

L'intersyndicale ne s'interdit aucune hypothèse pour améliorer ou dépasser le statut d'emploi existant, ancien et déficient, inadapté à la modernisation de la fonction publique.

L'intersyndicale, associée à l'assemblée générale, demande dès à présent une réunion, début novembre, sur le

Séminaire des directeurs, lieu d'expression du mal-être et de détermination !

calendrier et les modalités d'application du PPCR 2017 aux personnels des équipes de direction.

L'intersyndicale, associée à l'assemblée générale, demande un calendrier et un échéancier précis, amenant des propositions concrètes et opérationnelles qui puissent être étudiées dès janvier 2018.

L'intersyndicale (FO, SNETAP-FSU, SEA-UNSA Éducation) portera les revendications de l'assemblée générale qui fait suite aux états généraux en région qu'elle a lancé.

Nous regrettons l'agressivité du SGEN-CFDT qui cherche à casser la solidarité entre pairs dans une logique syndicale qui nous interroge.

Le syndicalisme suppose un esprit critique, prospectif, constructif. C'est dans cet esprit que travaille l'intersyndicale FO UNSA SNETAP depuis le début.

Sans propositions et réponses rapides du ministère, l'intersyndicale étudiera la mise en oeuvre nouvelles actions.

Bonne journée

Pour l'intersyndicale SNETAP-FSU FO-Agri SEA-UNSA